



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Intégration des lycées dans leur territoire

Question écrite n° 8688

Texte de la question

M. Philippe Berta appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'intégration des lycées dans leur environnement économique et social. Dans son avis intitulé « l'orientation des jeunes », et publié le 11 avril 2018, le Conseil économique, social et environnemental préconise que les lycées deviennent des lieux ancrés dans la vie économique et sociale du territoire, à l'image des établissements de l'enseignement agricole. L'avis souligne notamment que premièrement, la participation au développement du territoire ou la contribution à l'innovation figurent parmi les missions des lycées agricoles définies dans le code rural, deuxièmement les formations assurées dans ces établissements se caractérisent par une grande diversité, troisièmement les fermes pédagogiques jouent le rôle d'entreprises expérimentales facilitant les relations avec les entreprises du territoire. Certaines de ces pratiques se retrouvent déjà dans les lycées relevant de l'éducation nationale, *via* notamment les lycées des métiers et les *campus* des métiers mais elles sont actuellement peu répandues. Il lui demande par conséquent s'il ne conviendrait pas d'ouvrir une réflexion afin de renforcer l'ancrage des lycées, y incluent des filières générales, dans leur écosystème territorial, afin de faciliter la connaissance des métiers et l'orientation des élèves, en prenant notamment en considération les pratiques développées dans les lycées agricoles.

Texte de la réponse

Cette question est au coeur de la transformation de la voie professionnelle, au sein de laquelle le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse souhaite renforcer l'ancrage territorial des établissements. Une offre de formation claire, riche et attractive, incarnée dans des campus et des réseaux d'établissements, constitue l'un des leviers de cette transformation : - l'émergence des Campus « nouvelle génération » comprendront notamment des FabLabs, des incubateurs et pépinières d'entreprises, qui consolideront leurs partenariats avec les entreprises locales ; - l'intégration de chaque lycée professionnel dans un réseau géographique facilitera les complémentarités sur un territoire donné et dans un réseau thématique structuré par une filière professionnelle. L'enjeu est donc bien de renforcer cette logique de réseau et permettre un maillage territorial pour faciliter l'orientation des élèves par une meilleure connaissance des métiers tout en répondant aux besoins économiques de chaque territoire. En complément, des pratiques visant à renforcer l'ancrage des lycées dans leur écosystème territorial existent au sein de l'éducation nationale : - le label « lycées des métiers » nécessite un partenariat actif avec le tissu économique local et les organismes de proximité agissant dans les domaines de la formation professionnelle, de l'orientation et de l'insertion. Il en existe 966 ; - les « campus des métiers et des qualifications » regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils ont pour vocation à créer des synergies entre des lycées professionnels et polyvalents, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Il existe 95 campus des métiers et des qualifications ; - les « comités locaux école-entreprises » (CLEE), au nombre de 171, sont des lieux d'échanges et de ressources entre le monde de l'entreprise et celui de l'école sur les données liées à la relation formation emploi. Ils constituent une force de propositions et d'actions au plus près des acteurs locaux. Certains événements mis en œuvre par le

ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et ses partenaires visent en outre à créer une dynamique de réseau entre les établissements et les acteurs économiques locaux comme la « Semaine école-entreprise » en novembre dernier. Cette semaine a été l'occasion de sensibiliser les collégiens et lycéens au monde de l'entreprise et a permis des échanges entre les entreprises et le monde éducatif. Cette année, le thème de la Semaine école-entreprise qui s'est déroulée du 19 au 24 novembre était le suivant : « L'entreprise du futur : quels métiers, quelles transformations et quels apprentissages ? ».

Données clés

Auteur : [M. Philippe Berta](#)

Circonscription : Gard (6^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8688

Rubrique : Enseignement agricole

Ministère interrogé : [Éducation nationale](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 mai 2018](#), page 4400

Réponse publiée au JO le : [25 décembre 2018](#), page 12129